

Romaine Malenfant et Michel Vézina (dir.): *Plaisir et souffrance. Dualité de la santé mentale au travail. Actes du colloque « Les aspects sociaux et psychologiques de l'organisation du travail »*

Francine Saillant

Volume 9, numéro 1, 1996

Femmes et technologies

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/057872ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/057872ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Revue Recherches féministes

ISSN

0838-4479 (imprimé)

1705-9240 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Saillant, F. (1996). Compte rendu de [Romaine Malenfant et Michel Vézina (dir.): *Plaisir et souffrance. Dualité de la santé mentale au travail. Actes du colloque « Les aspects sociaux et psychologiques de l'organisation du travail »*]. *Recherches féministes*, 9(1), 136–139. <https://doi.org/10.7202/057872ar>

**Romaine Malenfant et Michel Vézina** (dir.) : *Plaisir et souffrance. Dualité de la santé mentale au travail. Actes du colloque « Les aspects sociaux et psychologiques de l'organisation du travail »*, Université du Québec à Montréal, 17 mai 1994. Montréal, ACFAS, Les Cahiers scientifiques, n° 81, 158 pages.

Comme son titre l'indique, l'ouvrage publié sous la direction de Romaine Malenfant et de Michel Vézina fait suite à un colloque sur les aspects sociaux et psychologiques du travail. Organisé sous la responsabilité du Groupe de recherche sur les impacts sociaux et psychologiques du travail de l'Université Laval et par le Centre de santé publique de Québec, ce colloque visait à explorer les nouvelles réalités du travail et leurs impacts sur la santé mentale des travailleurs et des travailleuses appartenant à différents secteurs économiques (primaire, secondaire, tertiaire). Bien que les sociétés industrielles soient porteuses d'une culture et d'une éthique fondées sur le travail, nous savons tous et toutes que le contexte de la mondialisation provoque des transformations très profondes, remettant en question une telle orientation. Qu'advient-il d'une telle éthique, alors que la quantité de travail disponible paraît s'amenuiser de jour en jour ? Quel est l'effet d'une telle éthique sur la santé de ceux et celles qui sont soumis à de nouvelles conditions de travail, répondant aux politiques économiques néo-libérales ? Jusqu'à quel point le sens même de l'activité humaine se trouve-t-il remis en cause ? Par ailleurs, les mêmes bouleversements transforment les conditions de travail : ils introduisent, par exemple, des formes d'emplois atypiques (contrats de travail à durée indéterminée), le travail occasionnel, les horaires rotatifs, l'augmentation des heures supplémentaires, tout cela au nom de la « rationalisation ». Les modes de vie s'en trouvent modifiés : le lieu de travail mute vers le domicile, ce qui n'est pas sans conséquences pour les femmes, en même temps que le rapport au travail lui-même tend à changer. Au Canada, comme les deux organisateurs du colloque le soulignent en introduction, depuis 1980, la moitié des emplois créés ont été des emplois précaires. C'est dans le secteur tertiaire que se créent surtout ces nouveaux emplois ayant pour caractéristiques, outre la précarité, une concentration de la main-d'œuvre féminine, les tâches non manuelles, et ce, dans des établissements de petite taille « dont les conditions sont souvent moins propices à une autorégulation des problèmes de santé et de sécurité au travail » (p. 6). C'est aussi dans ce secteur qu'on trouve une organisation du travail propice à des problèmes de santé mentale, organisation qui tend, comme le mentionne Jean-François Chanlat (p. 6), à conjuguer rigidité des normes, compressions budgétaires, dévalorisation des rôles professionnels et isolement... Ce colloque venait donc à point, en invitant les personnes en santé au travail à se préoccuper, dans une perspective de santé publique, des différents déterminants de la santé de la population, de façon que dans leurs recherches et leurs interventions ces personnes aillent au-delà des facteurs de risque traditionnels « liés à l'approche trop réductionniste de la prévention des lésions professionnelles classiques » (p. 9) (non pertinente dans le présent contexte) pour rejoindre « l'ensemble des éléments sur lesquels il faut agir dans le cadre d'une politique de santé et de bien-être de la population » (p. 9). Par ailleurs, comme on le sait, la façon d'introduire de telles préoccupations sur le plan de la recherche n'est pas évidente : les problèmes de mesure sont nombreux, en même temps qu'interviennent les effets des rapports sociaux de

sexe et de classe sur les idéologies et les théories de ceux et celles qui pensent le « travail » et la « santé ». Songeons aux nombreuses personnes qui souffrent de *burn out* une catégorie encore difficilement reconnue par les employeuses et les employeurs, celles qui en sont atteintes ayant fréquemment à subir le « blâme de la victime ». Soulignons que les personnes invitées au colloque étaient des chercheuses et chercheurs reconnus et jouant au Québec un rôle clé dans ce domaine. Certaines personnes ont préféré présenter des réflexions plus théoriques sur les manières d'aborder cet objet qu'est la santé mentale au travail, d'autres ont opté pour des exposés de résultats de recherches empiriques. On y allie, de façon variable, sociologie, psychodynamique du travail, épidémiologie, ergonomie. Trois des six textes portent sur des groupes particuliers de femmes et remettent en question les conditions particulières de la santé mentale des femmes au travail : le texte de Carpentier-Roy (infirmières, enseignantes), celui de Malenfant (travailleuses enceintes) et, enfin, celui de Dumais (travailleuses manuelles). Les autres textes touchent les travailleurs et les travailleuses vivant diverses situations (soumission à des agresseurs de l'environnement physique (Maranda), relation au syndicalisme (Gilbert), cols blancs (Bourbonnais)). Mais, dans tous les cas, ce sont différentes manières d'aborder la santé mentale au travail qui sont proposées, chaque article « mettant l'accent sur une dimension ou une population particulière nous montrant la richesse de ce domaine pour la recherche et pour l'intervention » (p. 10). Et surtout, l'intention est ici d'innover, tant sur le plan des approches que sur celui des méthodologies, de façon à rendre visibles des aspects de la santé trop souvent occultés ou ignorés : à quelles catégories de causes peut-on attribuer, par exemple, l'épuisement professionnel ? Les femmes sont donc doublement touchées par un colloque de ce type : leurs conditions sociales et biologiques, les types d'emploi qu'elles occupent et les tâches qu'elles effectuent le plus fréquemment, leur positionnement dans la mondialisation, tout cela a à voir avec leur santé mentale au travail.

Les textes de Carpentier-Roy, de Malenfant et de Dumais illustrent assez bien des points de vue actuellement débattus au Québec sur les façons d'aborder la question de la santé mentale des femmes au travail. Nous présentons un peu plus en détail ici ces textes, vu leur intérêt particulier pour les études féministes. La perspective féministe est présente chez ces trois auteures de façon fort variable.

Carpentier-Roy, sociologue, bien connue pour son ouvrage *Psychopathologie du travail infirmier* (Éditions Liber 1991), analyse les avantages et les inconvénients de la psychodynamique du travail comme approche clinique de la santé mentale au travail. Cette approche, qui a d'abord été élaborée en France, hors des sentiers battus de l'épidémiologie, est apparue extrêmement intéressante à ceux et celles qui voulaient tenir compte davantage de la subjectivité, des discours, des idéologies, des situations réelles vécues au travail. Par exemple, est-il dans la tâche de l'enseignante de se préoccuper du sort d'un ou d'une enfant victime de violence familiale après l'école et quel est l'effet de ces préoccupations sur sa santé ? Est-ce dans la tâche de l'infirmière de se préoccuper d'une famille endeuillée après la mort d'une personne dont elle a pris soin ? Les exemples de ce type sont légion dans les emplois féminins de service, où le sort des autres étant susceptible de se transformer en souci

constant pour soi, et où on sollicite plus particulièrement les « qualités naturelles » des femmes. La psychodynamique du travail, qui allie psychanalyse, théorie de la communication (Searle, Austin) et théorie de l'action (Habermas), permet justement de considérer les rapports complexes des individus à leur travail. On y explore aussi les différences sexuelles; il est dommage, cependant, que ces différences soient pensées sous l'angle de la psychanalyse avec ce que cela comporte de biais sexistes. Des théories plus progressistes sont pourtant disponibles pour penser ces questions et évitent la « biologisation des différences ».

Le texte de Malenfant aborde le problème du retrait préventif des femmes enceintes. Son article contient un survol historique de l'histoire des mesures de protection des travailleuses enceintes au Québec. On y analyse ensuite une réalité qui semble défier la Loi du retrait préventif instaurée au Québec en 1981 : les femmes utilisent cette loi principalement en retournant chez elles... Les milieux de travail modifient beaucoup plus rarement leur environnement ou leur organisation. Les raisons de ces comportements sont remises en question : plus les femmes occuperaient des emplois intéressants, rémunérateurs et offrant des perspectives de carrière, moins elles seraient enclines à sortir de leur milieu. L'approche sociologique de Malenfant offre une autre solution au regard *épidémiologique* : on examine les problèmes de grossesse en milieu de travail au-delà des facteurs de risque et on introduit la perspective des femmes quant à leur environnement, leur milieu de vie, leur corps, le sens du travail et de la reproduction. L'événement de la grossesse et les comportements des femmes *en milieu de travail* sont abordés en tant que révélateur puissant de la capacité des milieux de production à tenir compte de la spécificité de l'expérience des femmes.

Un autre texte, celui de Dumais, nous offre une réflexion sur les femmes dans les emplois non traditionnels. À partir de quatre études de cas conduites auprès d'hommes et de femmes dans des emplois de cols bleus dans les secteurs privés et publics, l'auteure analyse les contraintes physiques et sociales quant à l'intégration des femmes dans divers types d'emplois masculins manuels. Elle s'est intéressée plus particulièrement aux facteurs facilitant ou limitant la déségrégation sexuelle. Elle apporte enfin des éléments de réflexion sur la théorie de la reproduction des inégalités sociales. Les contraintes sont nombreuses dans l'accès à ces emplois, et les femmes craignent par-dessus tout les difficultés physiques et les souffrances sociopsychologiques de la part de leurs collègues masculins et des contremaîtres. Lorsqu'elles obtiennent ces emplois, le prix à payer est souvent lourd en matière de santé physique ou de santé psychologique, un coût variable selon les milieux. L'auteure suggère de comprendre le processus d'intégration à ces emplois sous l'angle de la légitimité qu'elle peut prendre aux yeux du groupe dominant (masculin). Il faut saisir l'importance de facteurs tels que la compétence technique (plutôt que physique), les avantages personnels en fait de santé au travail, pour les hommes et pour les femmes, de même que l'assurance que les femmes ont le droit de travailler en tant que chef de famille et gagne-pain.

Ce volume constitue donc un tour d'horizon intéressant sur ce qui se fait de plus pointu au Québec dans un domaine encore jeune et prometteur (les principaux groupes de recherche étaient représentés au colloque). Il faut cependant comprendre que la contribution principale des auteures et des

auteurs était de se distancier de l'épidémiologie traditionnelle et de mettre au point des outils conceptuels et méthodologiques adéquats. Le point de départ n'est pas comme tel la santé mentale des femmes au travail. Cependant, les femmes sont touchées en très grand nombre par ces questions, étant donné les catégories d'emplois qu'elles occupent et la nature des situations de travail qui les concernent.

*Francine Saillant  
École de service social  
Université Laval*

**Karen Messing, Barbara Neis et Lucie Dumais :** *Invisible. La santé des travailleuses.* Charlottetown, Gynergy Books, 1995, 401 p.

Messing, Neis et Dumais livrent un ouvrage fort pertinent dans un domaine où les connaissances en santé au travail sont déficientes. L'ouvrage est structuré en trois parties élaborées autour d'un concept central : l'invisibilité du travail des femmes et de ses exigences sur le plan de la santé mentale et physique. Les auteures soulignent que le fait de taire les différences entre les sexes ne protège pas contre la discrimination et qu'ainsi il en va de l'intérêt même des travailleuses de décrire les risques associés aux emplois qu'elles occupent tout comme ceux qui sont associés aux caractéristiques biologiques et physiques des femmes. L'objectif de l'ouvrage est donc de contribuer, par l'amélioration des connaissances, à l'amélioration de la condition des travailleuses et à l'orientation de l'action en milieu de travail en rendant visible l'invisible...

La première partie vise à « rendre visibles les risques du travail des femmes ». Cette partie rend compte de sept recherches décrivant différents aspects du travail des femmes dans divers secteurs d'activité et les problèmes de santé qui y sont associés : le travail dans les industries de transformation de la volaille et des crustacés (Vézina *et al.*, Neis), le travail de soins (garde d'enfants (Stock) et le travail infirmier (Walters *et al.*, Skillen), le travail avec le public (Sprout et Yassi) et le travail assisté par de nouvelles technologies (opératrice de téléphone (Balka)). Cette partie fait bien ressortir les caractéristiques du travail des femmes; par contre, les recherches présentées, du moins telles qu'elles sont rapportées dans les textes, ne sont pas de qualité comparable sur le plan de la méthodologie et de l'analyse. Peut-être que, dans certains cas, la rigueur de la description prend trop de place par rapport aux réflexions auxquelles pourraient nous amener les résultats de recherche. Les textes de Vézina *et al.*, de Balka et de Skillen sont particulièrement intéressants en ce qui a trait aux questions qu'ils soulèvent respectivement sur la division sexuelle du travail, les impacts de la technologie sur le travail des femmes et sur une dimension rarement abordée, la collégialité comme facteur de protection au travail. La première partie englobe les 175 premières pages de l'ouvrage.

La deuxième partie vise à « rendre les enjeux visibles aux milieux de recherche ». Les chercheuses font ressortir comment le fait de ne pas tenir compte des spécificités des conditions professionnelles et sociales des femmes dans la recherche en santé au travail a des impacts majeurs sur l'orientation des programmes de prévention en milieu de travail et, en définitive, sur la protection de la santé des travailleuses. Les articles de Messing et de Mergler sont à cet effet fort convaincants et très bien présentés. Le point de vue que nous propose